

ASSOCIATION

Restrictions budgétaires à Croix-Rouge

L'assemblée générale de l'association Croix-Rouge pour l'animation et la promotion (Acrap) a commencé par un regret du président Jean Monteiro. « Nous avons traversé une zone de turbulence marquée par une amputation budgétaire sans précédent de 37 %. Le niveau très bas de la subvention municipale de fonctionnement (NDLR : 27 550 euros de fonctionnement et 2 000 euros d'équipement) ne nous permet plus d'apporter une réponse adéquate aux besoins des sections et des adhérents. »

Les adjoints Bernard Landureau (sports) et Fatima El Haoussine (politique de la ville) ont bien sûr plaidé la baisse de la dotation de l'État « pour toutes les associations de la ville ». Mais Eric Quénard (opposition) a enfoncé le clou, « L'Acrap a perdu 17 000 euros. C'est un choix politique indéniable et la pilule est



Le doyen associatif du quartier, Michel Méther (à d.) entre au conseil d'administration.

difficile à avaler ! »

Devant ce constat, Albain Tchignoumba, conseiller départemental de Reims 3, promet de voir « si l'assemblée départementale peut aider

financièrement. » Avec les 1 500 euros du Foyer rémois et les 500 euros du Crédit mutuel, tout crédit supplémentaire serait le bienvenu.

L'Acrap est une structure énorme,

qui compte 629 adhérents répartis dans 16 sections sportives et culturelles, dont la natation (267 membres), la danse classique et moderne (89 membres), la couture (49 membres) ou encore les majorettes (36 membres). Chaque section est représentée au sein du conseil d'administration de 17 membres pour une gestion conviviale et chaque responsable de section est venu en assemblée générale lire le compte-rendu de son activité annuelle devant les élus qui ont noté, comme Jean-Paul Lamblin (Office des sports), les excellents résultats cette année des sections natation, karaté, vovinam viet vo dao et majorettes.

« Trente-sept personnes dans la salle pour une association qui compte 629 adhérents, c'est bien peu ! » commentait un adhérent.